CICR

Genève (CICR) – « Après 52 jours de conflit, la bande de Gaza offre un spectacle de dévastation », explique Robert Mardini, chef des opérations pour le Proche et le Moyen-Orient au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de retour d'une mission en Israël et dans le territoire palestinien occupé. Afin de pouvoir répondre aux besoins considérables de la population, le CICR prévoit une hausse de près de 70 % de son budget initial, portant celui-ci à 73,3 millions de francs suisses (environ 80,2 millions de dollars US).

« Le CICR était sur place pendant toute la durée du conflit qui a récemment secoué Gaza, menant à bien sa mission humanitaire, comme il l'a fait lors des conflits précédents. Forts de nos 280 collaborateurs basés en Israël et dans le territoire palestinien occupé, nous sommes déterminés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider la population à se relever une nouvelle fois, indique M. Mardini. La situation humanitaire qui prévaut actuellement doit être appréhendée selon une perspective plus large marquée par une occupation prolongée, huit ans de blocus et de lourdes restrictions de mouvement imposées aux personnes et aux biens, sans compter trois conflits en à peine six ans et une infrastructure déjà fragilisée. »

Le dernier conflit en date a généré des besoins considérables. Des dizaines de milliers de personnes ayant été obligées d'abandonner leur maison se sont retrouvées dans le plus grand dénuement, et des milliers d'habitations et d'autres structures ont été entièrement ou partiellement détruites. Le réseau d'eau et les installations électriques ont subi de graves dommages. Le système de santé a été mis à très rude épreuve, alors que des hôpitaux étaient la cible des bombes ou d'autres projectiles. Les commerces ont fermé leurs portes, laissant d'innombrables soutiens de famille sans revenu. En outre, quelque 40 % des terres agricoles ont été réduites à l'état de friches et les récoltes ont été détruites. Et alors que près de 60% des habitants de Gaza âgés de moins de 18 ans présentent aujourd'hui de profonds traumatismes, la présence de munitions non explosées et abandonnées fait peser une terrible menace sur la vie de la population.

Aussi le CICR prévoit-il d'allouer des ressources humaines, matérielles et financières supplémentaires pour pouvoir répondre à ces besoins, en conjuguant action d'urgence et projets à moyen et long terme, en coordination avec les autorités et les partenaires locaux.

Une des priorités essentielles du CICR pendant et après les hostilités a été de veiller à ce que les blessés et les malades puissent être pris en charge rapidement. Il entend aujourd'hui renforcer son soutien à la Société du Croissant-Rouge palestinien, en particulier à ses services médicaux d'urgence. Il continuera notamment à fournir du matériel médical, des pièces détachées pour les générateurs, du carburant et des conseils techniques aux principaux hôpitaux de Gaza. Par ailleurs, quatre hôpitaux gravement endommagés pendant les combats seront remis en état.

Le CICR travaillera également avec les services des eaux locaux afin de réparer les dégâts causés au réseau d'approvisionnement en eau, et mettra à disposition son savoir-faire, si nécessaire.

En partenariat avec le Croissant-Rouge palestinien, le CICR distribue actuellement des vivres et des articles ménagers aux personnes déplacées et à celles qui rentrent chez elles. En outre, il envisage d'apporter son soutien aux agriculteurs des zones frontalières de la bande de Gaza.

Le CICR continuera en outre à coopérer avec le Magen David Adom et le Croissant-Rouge palestinien et à leur apporter son appui afin qu'ils soient en mesure de fournir des services humanitaires dans les meilleurs délais.

« Le nombre de victimes civiles et l'ampleur des destructions ont atteint un niveau jamais égalé dans la région ces dernières années, précise M. Mardini ; ce qui indique que des violations du droit international humanitaire se sont produites, en dépit de nos rappels répétés adressés à toutes les parties au conflit de leur obligation de protéger les civils et les biens de caractère civil. »

Sur la base d'observations directes et de données recueillies sur place, le CICR a fait des recommandations à tous les acteurs du conflit. Il continue aussi à visiter des personnes incarcérées dans des lieux de détention en Israël, accordant une attention particulière aux personnes arrêtées par suite des récentes hostilités.

Le CICR, dans le cadre de ses discussions avec les autorités israéliennes, va continuer à insister sur les conséquences qu'ont les restrictions de mouvement imposées aux Palestiniens sur les moyens de subsistance de la population. « Il est grand temps, face au désarroi dans lequel sont aujourd'hui les civils, qu'une solution satisfaisante soit trouvée si l'on veut qu'ils se relèvent véritablement et durablement », conclut M. Mardini.